

Réf: Dossier 328610

Avis de constitution

SOCIETE « FUTURE IS BRIGHT »

Siège ABIDJAN COCODY, RIVIERA2, BONOUMIN,
APPARTEMENT B2, LOT N° 332, ILOT 24., Lot 332, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 22 Juillet 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FUTURE IS BRIGHT »

Objet : LA MOBILITE INTERNATIONALE - AGENCE DE VOYAGE .

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE ;

DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX ;

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE ;

- LA PRISE DE PARTICIPATION SOUS TOUTES FORMES, Y COMPRIS, LA FUSION, DANS TOUTES SOCIETES OU SYNDICATS, CONSORTIUMS ET AUTRES ASSOCIATIONS CREES AYANT UN OBJET SIMILAIRE OU CONNEXE ET PLUS GENERALEMENT, TOUTE OPERATION INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, FINANCIERE, MOBILIERE OU IMMOBILIERE, POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX ACTIVITES SUS MENTIONNEES ET SUSCEPTIBLES DE FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, RIVIERA2, BONOUMIN, APPARTEMENT B2, LOT N° 332, ILOT 24., Lot 332, Ilot 24

Dirigeant(s) Mlle AMONCOU TANOH DOLORESSE-PAULINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07358 du 24/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45022/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

